
LE VIEUX CHÂTEAU D'ANOST

Jacques Parain



ans le cadre de ses activités, l'Association Anost Archéologie a effectué un relevé des vestiges du Vieux Château d'Anost. Une recherche des

éléments historiques permet de connaître cette construction où se mêlent histoire et légende. La description des vestiges s'accompagne d'essais d'interprétation.

La situation

Le site du Vieux Château occupe la limite Sud-Est de la commune d'Anost, département de Saône-et-Loire, au sein du Parc Naturel Régional du Morvan. Lorsqu'on l'aborde en venant d'Autun, la colline se dresse, sous la forme d'un éperon boisé commandant l'accès vers Anost à l'ouest, et vers Cussy-en-Morvan au nord. Le sommet de l'éperon domine de 100 mètres les deux vallées. Une forêt de feuillus (hêtres) recouvre en majorité le site, au sommet duquel subsistent les vestiges du château féodal.

La figure n°1 montre le site, qui présente une situation adaptée à l'établissement d'un château de hauteur. Le croquis (figure n° 2) situe le Vieux Château d'Anost au confluent des vallées d'Anost et de Cussy. Des chemins antiques au pied de la colline assuraient les déplacements (1). Sur le croquis sont portés les villes et villages cités dans le texte. La limite entre la Saône-et-Loire et la Nièvre représentait approximativement celle entre la Bourgogne et le Nivernais, qui est aussi la limite de séparation des eaux entre le bassin de la Seine et celui de la Loire. Une ligne passant par La Celle et Reclesne sépare le bassin autunois des monts du Morvan.

Pour préciser la situation il faut dire un mot du climat ; le Vieux Château est localisé dans la partie centrale du massif du Morvan, prolongement septentrional du

Massif Central, région de petites montagnes, issues du massif cristallin. Le massif du Morvan limite les grandes plaines atlantiques. A cause de cette situation, les précipitations sont importantes, en moyenne 1500 mm d'eau par an, les vallées sont froides, le climat a une tendance continentale.

L'histoire connue du site du Vieux Château commence à l'époque gallo-romaine, des voies romaines passaient au pied de la colline. La voie romaine Autun Orléans par Lormes se dirigeait vers Anost, les vestiges sont très apparents dans la forêt (2). Un embranchement allait vers Cussy-en-Morvan.

Le site antique était déjà connu au siècle dernier (3). La présence de tuiles montre l'existence d'une construction. Plus récemment, deux monnaies d'Hadrien ont été trouvées (4). D'autres sites de l'époque gallo-romaine se trouvaient à proximité. Sur l'autre rive du ruisseau d'Anost à 2 km à l'Est, une importante construction gallo-romaine est attestée par la présence de tuiles et de céramique fine. A 2,5 km au nord-ouest, un site, au-dessus du hameau du Mont, livra des statuettes en bronze, dont un Mercure panthée : ces statuettes font partie des collections du musée Rolin (4). La construction gallo-romaine sur le site du Vieux Château, se trouvait dans un milieu

très romanisé. Après cette période faste, il faudra attendre le XII^{ème} siècle, pour trouver des éléments historiques. Le chemin

d'Anost a été utilisé par les pèlerinages qui venant de Reclesne se dirigeaient vers la chapelle de Fauboulouin.

Jehans de Rossillon, seigneur du Vieux Château d'Anost

L'histoire des seigneuries de Glenne et d'Anost ont des points communs. En 1171, Alix de Glaine, aujourd'hui Glenne, épousa Jean de Châtillon en Bazois, et transporta les terres d'Anost, Cussy et Blain dans la famille de Châtillon (5). Le nom de Châtillon fut complété récemment par en Bazois.

Jean de Châtillon mourut en 1220, sa veuve, la dame de Glaine, Alix céda à son fils, Jean de Châtillon, le château de Cussy avec ses trois Vallées, Val de Cussy, Val d'Anost et Val de Blain. Vers 1230, "*la dame de Glaine prie le duc de Bourgogne de recevoir Jean son fils à foi et hommage pour les terres de Cussy, Anost et Blain*" (6). Il prit dès 1251 le nom de Jehans de Rossillon, nom qui venait ennoblir les origines familiales (7). Le toponyme Roussillon n'apparaît pas en Bourgogne avant le XII^{ème} siècle, seul est d'origine ancienne l'antique Ruscino qui a donné son nom à la province de Roussillon. Cette forme a donné phonétiquement Rosselo en langue d'oc et Rossillon, Roussillon en langue d'oïl (8). C'est la forme Rossillon que nous avons rencontrée dans les documents du XIII^{ème} siècle.

Il est probable que Jehans de Rossillon entreprit la construction de son château à Anost, avant 1251, et sans doute avant 1240 (7). Il fit aveu en 1260 à l'abbé de Saint-Martin pour ses fiefs des vallées de "La Celle et de Sommant" (5).

Il faut rattacher cette construction à la période que Georges Duby qualifie du grand progrès de 1180 à 1220, à partir de 1270, la population cessa de croître (9).

Le document le plus précis que nous ayons trouvé est le dénombrement donné par Jehans de Rossillon et sa femme

Isabeau en 1271, parchemin conservé aux Archives de Dijon, (ADCO B 1479). Une transcription a été faite par Peincedé (10).

"Jehans chevalier sire de Rossillon et madame Isabeaul sa femme confessent qu'ils tiennent en fé lige du duc le chasteaul de Rossillon les bois, le placier environ, les près de la prairie dessous Rossillon et dessor Cucei les villes si dessous nommées et les appartenances, c'est assavoir: Cucei le marché de Cucei, la ville de Fretoy, en la ville de Allies dues meix....."

Jehans de Rossillon, chevalier, et sa femme Isabeau tenaient du duc de Bourgogne le château, connu maintenant sous le nom du Vieux Château d'Anost, les bois, les prés dessous Rossillon, et Cussy. Puis suit une liste des appartenances, qui commence par le marché de Cussy, très important à cette époque, et les hameaux s'étendant sur Cussy, Anost, Blain, aujourd'hui Roussillon-en-Morvan, et Ménessaire. Il faut remarquer que le village d'Anost n'est cité que par sa forêt. L'église et certainement le bourg dépendaient du monastère de Saint Symphorien d'Autun, depuis 1140.

Ce texte explicite la justice," ... *et en la justice grande petite de tous les lieux. Donné en l'an 1271, le jeudi devant la feste Saint Clemant au mois de Novembre*".

Jehans de Rossillon eut des démêlés avec l'abbé de Saint-Martin, affaire qui peut sembler anodine mais eut peut-être des conséquences sur la non transmissibilité de la seigneurie

"Jehans et Odinet de Rossillon, mes fils, et mes gens prirent Huguenin Dium, de La Celle, en la justice et seigneurie dudict abbé, et vilainement le cohibèrent et mirent en vilaine personne au Crot-de-Glaine et

par leurs menaces ont tiré et levé 60 sols tournois.

Item ce que mes céleriers et mes gens prirent Esthevin de Montheret, homme taillable et exploitable dudict abbé [...] et l'onts mené en prison à Rossillon, et le tourmentèrent de divers tourmens"

Pour terminer cette affaire, ils nommèrent des arbitres, Jehans s'engagea à ratifier tout ce qu'ils auraient statué, et donna des lettres scellées de son sceau attestant qu'il n'avait ni justice ni seigneurie en la ville de Verrière-sous-Rossillon (5).

En 1279, Jehans de Rossillon fit don au duc de Bourgogne de tout ce qu'il possédait à Moux, Ménessaire et Chissey.

(ADCO 10480) Une transcription a été faite par Peincedé.

"Jehan sire de Rossillon fait don entre vif au duc Robert de toutes choses que Humbert sir Chapelur et Colas son fils tenaient de lui en la paroisse de Moux, Ménessaire et dans vaul de Chassey finages dans la ville". Donné en l'an 1279 au mois de Mai.

On ne connaît pas les raisons de cette donation, d'après Petit E. Jean chevalier sieur de Roussillon atteste les bienfaits de Robert duc de Bourgogne à son égard. Mais il s'agit d'un hommage et non d'une donation. Ce texte qui portait le sceau de Jehans de Rossillon est le dernier que nous connaissons du seigneur du Vieux Château d'Anost.

L'image de Jehans de Rossillon

Les images que nous avons de Jehans de Rossillon par son sceau et son gisant représentent l'image que ce chevalier souhaitait nous donner (figure n°3).

Une description précise du sceau du document de 1279 nous est donnée (11). "Sceau rond de 50 mm sur double queue de parchemin. Cire verte. Equestre de droite : heaume cylindrique, l'écu de profil, semble porter un losange".

Une inscription entoure le sujet, la nécessité de faire tenir le texte obligeait à recourir à des abréviations et des contractions. L'interprétation a été faite par l'abbé J. Décréaux. La lecture serait SIGLIS IOHANNIS ROSILIONIS, sceau de Jehans de Rossillon.

Le cavalier lève son épée tenue de la main droite, il tient de la main gauche son écu oblong. Cette représentation, courante, donne l'image d'un chevalier conquérant.

Sur le sceau que nous avons examiné nous n'avons pas vu les armes portées sur l'écu. Le losange évoquerait les armes de la famille Châtillon en Bazois, losangées d'or et d'azur, dont était issu Jehans de Rossillon.

La seconde image nous est donnée par le très beau gisant de l'église d'Anost. La description suivante accompagne son classement Monument Historique de 1903.

"Tombe d'un sire de Roussillon, statue gisante. Les mains jointes, vêtu d'un surtout par-dessus son armure de mailles, la tête coiffée d'un capuchon de mailles reposant sur son coussin, encensé par deux anges, les pieds reposant sur son chien, tient sous le bras gauche, son épée au fourreau. Pas d'inscription"(figure n° 3).

L'histoire brève du Vieux Château d'Anost nous a amené à faire l'hypothèse, en l'absence d'inscription, que le gisant de l'église d'Anost était celui de Jehans de Rossillon (12). Nous retrouvons l'image d'un chevalier armé, qui confirme celle du sceau.

Jehans de Rossillon est représenté sur son gisant coiffé et ganté, contrairement à d'autres gisants ou pierres tombales de la région et de la même époque où les chevaliers sont représentés tête nue. Cette représentation pourrait signifier que Jehans de Rossillon soit mort au combat.

La succession de Jehans de Rossillon

Peu après 1279 Jehans de Rossillon étant décédé, la seigneurie passa à son frère Eudes de Rossillon, puissant seigneur, qui fit notamment aveu au comte de Nevers pour ses maisons fortes de Liernais et de Villiers (5). Eudes de Rossillon mourut en 1298, très soucieux du devenir de son âme, il choisit sa sépulture à Saint-Martin d'Autun : *"il fut inhumé dans la salle capitulaire transformée plus tard en sacristie, [...] sous une grande tombe de pierre où il était armé de pied en cap comme un chevalier"*. Il donna dans ce but une rente de 100 sous payable chaque année par les sires de Rossillon ses successeurs.

Il fit don d'une somme de 30 livres au prieuré de Saint Symphorien. Il remit à Pierre de Mont Ancelin chevalier 100 livres et une armure complète pour qu'il se rende à Jérusalem. Ses vassaux reçurent 10 livres et Marione sa servante de Rossillon, 20 sous. Quelques éléments témoignent de sa richesse, son épouse qui devait prendre la vaisselle, les tables, les vases qui garnissent ses hôtels, six tonneaux de son vin de Pernant.

Le testament ne précise pas la situation du fief, le fief n'était légué qu'après l'hommage rendu au duc et le dénombrement précis des possessions constituant le fief, terres, rentes et arrière-fiefs.

Pour quelle raison la seigneurie ne fut-elle pas transmise à l'un des fils de Jehans, un Jean son fils était un des exécuteurs testamentaires de Eudes ? On sait qu'en 1271, les fils de Jehans, séquestrèrent et extorquèrent des fonds à un homme en la justice et seigneurie de l'abbé d'Autun. Furent-ils déchus de leur droit sur le fief ? A cette époque les ducs de Bourgogne poursuivaient une politique d'achat des terres et tout prétexte était bon à une intervention.

La seigneurie fut partagée initialement en 4 parts, dont deux pour les fils de Jehans. En 1309, Pernelle de Rossillon engageait sa part au duc pour 1600 livres. En 1318 Jean de Rossillon écuyer engagea la quatrième partie par indivis de la maison forte rentes et revenus de Rossillon comme mouvant du fief du duc pour 1000 livres (6). Deux autres parts passèrent par alliance dans les familles de Damas et de Chaugy (5). D'après Peincedé, par arrangement avec les héritiers de Eudes de Rossillon, Alix de Frolois, sa veuve, reçut pour son douaire un assignat de 40 livres de terres sur la châellenie, qu'elle vendit au duc Eudes en 1311. Alors on parla de 5 parts dont 3 appartenaient au duc de Bourgogne. Il est vraisemblable qu'à partir de cette date, sans seigneur, le château se ruina. Cette période est caractérisée par les mauvaises récoltes de 1315 à 1317. En 1347, le duc de Bourgogne chargea le châtelain de Glenne, qu'il avait nommé, de l'administration de Glenne et de Rossillon, par cette administration ducale les recettes et les dépenses sont connues.

A partir de 1348, la période des calamités apparaît. La peste noire et les bandes armées amenèrent une forte diminution de la population. D'après les Inventaires-Sommaires des Archives de la Côte d'Or, en 1364-1368, on note la *"réduction faite au profit du receveur pour taille non perçue dans les terres de Rossillon à cause des meix vacants dont les tenanciers étaient sans héritiers et que personne ne voulait reprendre"*.

Il semble que le château fut définitivement ruiné par les Armagnacs en 1412 (13). L'abbé Baudiau mentionne le terrier de 1468 : *"n'y a de présent, que certaines vieilles murailles pleines de bois et de buissons"*. Cet état est tout à fait compatible avec la démolition en 1412.

La suite de ce texte nous renseigne sur la situation du château : *"que oncques ils ne y virent faire guet-et-garde, ne lever*

deffaus sur défailants, estant accoutumés en temps de guerre et aultrement, de se retirer ensemble leurs biens, le mieulx que ils pouvoient és-bois de la chatellenie et à l'entour" (5). Ce texte montre l'absence d'autorité seigneuriale après la mort de Jehans de Rossillon. Pendant une longue période, on ne parla plus des seigneurs de Rossillon.

Si l'histoire du château peut être considérée comme terminée, celle de la châtellenie se poursuit. Michel de Chaugy, seigneur de Chissey en 1447, détenait un cinquième de la châtellenie de Roussillon, par alliance, suite au partage effectué après

la mort de Eudes de Rossillon en 1298. Il était conseiller du duc de Bourgogne Philippe le Bon. Il fit des travaux importants au château de Chissey, situé à 9 km au nord-est du Vieux Château. Il racheta un cinquième de la châtellenie qui était dans la famille Damas. Puis se proposa de racheter les trois parts engagées auprès du duc de Bourgogne par les enfants de Jehans de Rossillon. Michel de Chaugy se fit construire en 1473 un château féodal à Blain à 3,5 km des ruines du château antique, cette construction tardive était flanquée de cinq grosses tours. La paroisse prit le nom de Roussillon.

La situation environnante

Il faut replacer la construction du Vieux Château d'Anost dans son contexte. Les croisades furent un élément primordial de cette période ; à la deuxième croisade prêchée par Saint Bernard à Vézelay, en 1146, la noblesse du Morvan s'engagea, les donations aux monastères en sont les témoins.

La situation est aussi caractérisée par les luttes d'influence des ducs de Bourgogne et des nombreux établissements ecclésiastiques d'Autun, l'évêché et le chapitre de la cathédrale, l'abbaye de Saint Martin, le monastère de Saint Symphorien, les domaines de ces établissements religieux s'étendaient autour d'Autun.

A ceci il faut ajouter que les territoires concernés se situent à la limite de la Bourgogne et du Nivernais, limite très floue dans l'espace et dans le temps.

La carte des châteaux attestés en 1186, dressée par J. Richard, retient Glenne, Château-Chinon, et Lucenay l'Evêque, pour la zone qui nous intéresse (14).

Le château de Glenne

Les châteaux de Glenne et le Vieux Château d'Anost distants de 10 km avaient

des situations géographiques assez semblables et l'histoire des deux seigneuries fut souvent confondue. Le château de Glenne, construit sur un éperon rocheux, siège d'une présence gallo-romaine, dominait Verrière sous Glenne aujourd'hui La Grande Verrière, il en reste quelques murailles et des fossés.

Le domaine de Glenne, autrefois Glaine ou Glane, était une possession de l'évêque d'Autun. Nous avons vu le rôle important d'Alix de Glane, qui avait épousé Jean de Châtillon en Bazois en 1171. Ces seigneurs possédaient en 1260 un immense domaine à cheval sur la Bourgogne et le Nivernais. Mais l'évêque d'Autun, Hugues d'Arcy, reprit en 1296 la moitié de Glenne. En 1321 l'évêque Hélie Guy, céda sa portion de la seigneurie au duc de Bourgogne Hugues V contre une rente de 400 livres (10).

En 1347, le duc nomma un châtelain pour l'administration de Glenne et Roussillon. Il faut remarquer le parallélisme de l'évolution de ces deux seigneuries.

Château-Chinon

Le château de Château-Chinon construit sur un piton rocheux à la limite

des monts du Morvan, domine vers l'ouest les plaines du Nivernais, il est situé à 16 km à l'ouest du Vieux Château d'Anost. La terre de Château-Chinon passa de l'église d'Autun au Comte de Nevers plusieurs fois.

Comme au Vieux Château et au château de Glenne, on trouve le château de Château-Chinon sur des fondations gallo-romaines. Le château féodal se composait d'un corps de logis flanqué d'un gros donjon et de quatre tours. Plusieurs générations de seigneurs de Château-Chinon participèrent aux croisades. On retrouve en 1260, les seigneurs de Châtillon-en-Bazois dans la période d'expansion de leur seigneurie, faire aveu à l'évêque d'Autun pour la terre de Château-Chinon (5). En 1412, le château fut pris par les Armagnacs, c'est à cette date que l'on situe la destruction du Vieux Château d'Anost.

Le château des évêques de Lucenay

Ce château de plaine situé dans la vallée du Termin, fut construit sur la voie romaine Autun-Auxerre par Quarré-les-Tombes. Ce fut peut-être l'emplacement du temple de Lucine, avant d'être celui d'une première église.

Les évêques d'Autun, en plus de l'évêché, possédaient les châteaux de Thoisy, de Touillon, d'Issy et de Lucenay,

ce dernier situé à 9 kilomètres à l'est du Vieux Château d'Anost. Les évêques jouissaient avec leurs châteaux de tous les droits seigneuriaux.

Hugues d'Arcy, évêque de 1286 à 1298, que nous avons vu reprendre une partie de Glenne, fut un bâtisseur, le château de Lucenay fut fermé de murs et flanqué de quatre grosses tours (15). Cette période a vu l'affaiblissement des seigneuries de Roussillon et de Glenne et le développement du château Lucenay, qui demeura jusqu'à la Révolution.

La considération de ces trois châteaux, Glenne, Château Chinon et Lucenay, permet de préciser quelques points. Ces trois châteaux font suite à une occupation gallo-romaine, il en est de même du Vieux Château d'Anost.

Les conflits entre les ducs de Bourgogne et les évêques d'Autun, affaiblirent les seigneuries. Les châteaux de Glenne et d'Anost passèrent sous l'autorité des ducs à partir du XIV^{ème} siècle.

Les châteaux de hauteurs, Glenne, Château-Chinon et Anost, furent détruits et abandonnés au début du XV^{ème} siècle. Le château de Lucenay, château de plaine et aussi demeure des évêques, subsista jusqu'au XVIII^{ème} siècle.

La vente du Vieux Château

La vente du Vieux Château nous est connue par les Archives des Notaires. Une promesse de vente est signée le 27 août 1703 en faveur de Jean Garnier Genevois laboureur à la Bussière : *"de tout ce qui est enfermé dans l'enclos du Viel Château de Roussillon sis et situé au-dessus du moulin de Roussillon. Le dit seigneur de Roussillon n'a voulu ratifier et même a remboursé cy-devant audit Garnier suivant son reçu les sommes portées audit contrat avec les frais de lettres"*.

En mars 1705 Nicolas de Chaugy comte de Roussillon décède, sa veuve,

Marthe Deschamps de Marsilly est nommée tutrice de leur fils en bas âge. Le 3 septembre un compromis de vente du Vieux Château est de nouveau signé, cette fois en faveur de Vivand Clerc Gaudry laboureur à la Bussière. La transaction est conclue pour la somme de 40 livres. L'acheteur pourra payer soit en deux fois : *"ce jusque auquel paiement et remboursement d'icelle"*, ou rembourser 20 sols par an, dont le premier terme sera à la Saint Martin d'hiver 1706. *"Une hypothèque spéciale demeure réservée à la dite Dame sur les choses vendues, même*

sur les fruits qui y proviendront". Il est stipulé sur l'acte de vente que "l'acquéreur pourra passer par les autres terres du Vieux Château avec boeufs, arnays, et autres bestiaux pour aller à l'héritage cy-dessus vendu, toutes les fois et quant il voudra, néanmoins par le chemin le plus court et moins dommageable que faire se pourra".

Le 11 novembre 1745, on retrouve de nouveau trace d'une vente du Vieux Château à la famille Garnier Genevois sans plus de détails. Sur le plan cadastral de 1827, l'enceinte polygonale appartient à deux propriétaires en indivision, Garnier Genevois Louis et Garnier Genevois Jean.

La figure n° 4 reproduit le cadastre de 1827. Le tracé parcellaire montre une aire polygonale, vestige d'une première ~~enceinte~~ ~~entourant~~ le château, vraisemblablement

sous forme d'une palissade, elle reste bien visible sur le terrain. Sur ce plan, deux parcelles en indivision se partagent l'aire polygonale, les vestiges du château rendent compréhensible ce découpage. Un contour rectangulaire pourrait être les limites d'une construction encore visible en 1827, cette parcelle était alors considérée comme une terre, alors que la parcelle contenant les vestiges était en bois. Il faut remarquer sur ce cadastre le contraste entre la partie Est qui figure des propriétés très morcelées et la partie Ouest d'un seul tenant, divisions liées à l'histoire de ces terres.

Ce sont les descendants de cette famille qui détiennent les 9 parcelles figurées sur le cadastre actuel. Une parcelle a été rachetée par l'Association Anost Archéologie avec une subvention de la Municipalité, dans le but de protéger le site.

Les vestiges

Les vestiges du Vieux Château d'Anost (photos de la figure n°5), permettent d'interpréter le plan de la construction, concrétisé par la figure n°6 (dessin de M. J. Liger), qui montre l'ensemble architectural du site, composé de quatre parties, le château, les fossés, la basse cour, la zone de l'enclos.

Le château occupe la partie supérieure de l'éperon, son plan irrégulier épouse la topographie du terrain. Le donjon de plan carré fait partie du rempart. L'aire centrale, la cour du château, qui mesure 65 mètres dans le sens Est-Ouest et 40 mètres dans le sens Nord-Sud, est limitée par des tours reliées par des courtines encore bien visibles.

Du centre de l'aire on voit l'ensemble des vestiges, mais l'aspect le plus spectaculaire se présente de l'extérieur au niveau de la première enceinte.

La figure n°7 montre un dessin simplifié de la structure du château. Les tours circulaires Nord-Ouest et Nord sont bien identifiables, elles mesurent environ

7,5 mètres de diamètre, les vestiges s'élèvent à 2,40 mètres, et pour la tour Nord-Ouest à 1,30 mètre par rapport au niveau de l'aire centrale prise comme référence.

La situation à l'est est d'une interprétation plus difficile. Au centre de cette partie une tour de section carrée que l'on interprète comme le donjon. Au Sud de cette construction se situe une tour de section circulaire adjacente à la précédente. On retrouve cette disposition au château de Chissey distant de 9 km. Cet ensemble a un double but, il permet de contrôler les vallées menant à Anost et à Cussy en venant d'Autun.

Mais à l'inverse, en cheminant dans cette vallée, on est dominé par cet ensemble de tours présentant un caractère ostentatoire.

Pour essayer de comprendre la partie Ouest et Sud-Ouest, il faut définir la fonction et l'emplacement de la porte d'accès. La situation paraît simple,

actuellement on accède à la cour, par une pente douce à un endroit où il n'y plus de muraille.

Dans ce genre de construction, la porte était unique et fortifiée, deux types étaient en usage. La "tour porte" rectangulaire fut certainement le type le plus répandu depuis le XI^{ème} jusqu'au XVI^{ème} siècle. La "porte à deux tours" était le stade le plus évolué ; il consistait à flanquer la porte de deux tours (16). On ne retrouve pas ces schémas dans l'accès actuel. Un important massif au sud-ouest, présente les vestiges les plus importants. Vu du centre de l'aire, le sommet des vestiges présente deux mamelons distants de 6 mètres, de hauteur 3,6 et 2,7 mètres, par rapport à l'aire centrale, dominant l'extérieur de 10 mètres par une forte pente. C'est à cet emplacement que l'on peut situer la porte d'accès du château.

Deux massifs de maçonnerie dont les parements sont de qualité appartiennent aux courtines, les croquis de la figure n°8 montrent ces parements, dégagés certainement lors de fouilles anciennes : le locus 102, ouvrage de deux parements de maçonnerie formant en plan un angle droit légèrement aigu, dont l'un se dirige vers le centre de l'aire et l'autre vers la tour Nord Ouest dont il constitue la courtine Ouest. Le locus 107 est du même type, les deux parements forment aussi un angle droit légèrement aigu, un des parements fait partie de la courtine Sud. Un parement intérieur permet d'estimer l'épaisseur de la muraille à 2 mètres.

Sur la partie Sud, qui en plan forme une courbe, des parements permettent d'imaginer, une tour semi-circulaire d'environ 12 mètres de diamètre. La porte, dont le niveau doit se situer un peu en dessous du niveau de la cour, pourrait se trouver dans l'amas de pierres. On devait alors accéder à la porte par une rampe. L'accès actuel aurait pour origine le percement de la muraille pour permettre d'exploiter et de débarder le bois de la cour,

et très probablement aussi le démantèlement de l'édifice.

A la base de cette tour, au Sud, le parement a été détruit laissant apparaître le blocage de la maçonnerie ; à sa base s'ouvre une cavité se prolongeant dans la tour. Cette cavité est couramment désignée comme le souterrain, sa position à l'extérieur de la tour rend cette fonction peu vraisemblable. Suivant la tradition, le souterrain du château permettait de mener boire les chevaux au ruisseau.

Il faut remarquer que les ouvrages dont les situations sont portées sur la figure n°7 se présentent à des niveaux différents par rapport à l'aire centrale. La cavité du locus 105 s'ouvre à - 3,6 mètres, le parement 103, à -1,0 mètre, et l'angle formé par les deux murs, locus 102 est situé à + 1,4 mètre. On voit la difficulté pour l'interprétation de l'ensemble de cet ouvrage que l'on désigne par tour d'entrée.

Le logis est situé contre la courtine Sud, des murs délimitent plusieurs pièces. La partie Ouest pourrait être une citerne ou une cave de 2,5 mètres de profondeur. A l'extérieur de la courtine Sud, une lice est à un niveau inférieur de 3 mètres du niveau de la cour, elle domine cependant le niveau extérieur de la construction d'environ 7 mètres.

Les fossés

Le fossé présenté sur la figure n° 5 est situé à 40 mètres du château. Excavés à flanc de colline, ils ont été réalisés par déplacement latéral de la terre. La partie principale mesure 120 mètres de long, une seconde partie séparée par une barre rocheuse mesure 20 mètres. Avec une largeur de 15 mètres et une profondeur encore aujourd'hui de 3 à 5 mètres, ils représentent un important terrassement dont la finalité n'est pas évidente.

Ces fossés semblent ne pas avoir un rôle de protection vis-à-vis du château : en effet on peut accéder au château en suivant pratiquement une courbe de niveau. La déclivité de ces fossés les rend impropres à

contenir de l'eau, sauf dans leur partie supérieure.

On est amené à faire des hypothèses sur leur fonction. On peut supposer une fortification du type éperon barré, là aussi, comme dans le cas précédent, la protection était inefficace.

Les fossés pouvaient être la carrière de pierre utilisée pour la construction du château, l'escarpe montre des parois rocheuses, aucune trace d'exploitation n'a été observée. On a vu que la partie principale du fossé présentait une pente et se terminait à l'enceinte polygonale. De ce point en suivant sensiblement une courbe de niveau, on pouvait atteindre l'entrée du château et la cour centrale, en contournant le château par le sud.

Une hypothèse récente interprète ces fossés importants, dont la fonction n'est pas évidente, comme des mines d'or gauloises (17). Il s'agit d'extraction à ciel ouvert de filons de quartz aurifère. Des recherches dans le Limousin ont montré que ces mines étaient en exploitation à partir du V^{ème} siècle avant notre ère. A proximité du Vieux Château le quartz est très présent. Le filon le plus proche se trouve sur la partie Sud de l'éperon.

Un second exemple illustre cette hypothèse. Dans la région de Craon, en Mayenne, des traces d'exploitation bien conservées consistent en de profondes tranchées, bordées par deux talus formés par les déblais.

La basse cour

La partie s'étendant entre le château et les fossés, peut être interprétée, comme une basse cour, mais là encore la protection n'était pas efficace.

Le secteur de l'enclos

Sur la figure n° 6, un enclos rectangulaire est représenté, orienté Nord-Ouest Sud-Est, il mesure 24 mètres sur 16 mètres. Ces vestiges semblent de grandes dimensions pour avoir reçu une toiture, situés en plein nord, on peut difficilement envisager le bâtiment d'une exploitation agricole. Il est hors de l'enceinte polygonale, il n'est pas porté sur les plans cadastraux. Il se distinguait par une élévation d'environ 20 cm sous une futaie. Cette parcelle a été coupée à blanc et plantée en résineux, on voit maintenant toute une zone nivelée qui, par une courbe, rejoint le chemin rural.

Cet aménagement pourrait être lié à l'exploitation de la carrière de pierre utilisée pour la construction du château. Mais dans l'hypothèse de l'exploitation d'une mine d'or, cet aménagement serait une zone d'habitation et de traitement du minerai, dont les phases sont connues, grillage des éclats de quartz pour en faciliter le broyage, puis lavage de la poudre, pour décanter les particules d'or. L'eau et le bois nécessaires au traitement du minerai se trouvaient sur place.

Conclusions

Situé sur le sommet d'une colline au confluent de deux vallées, le site du Vieux Château d'Anost était tout à fait adapté pour recevoir un château de hauteur. Cet emplacement avait été le siège d'une implantation gallo-romaine.

A la fin d'une période qualifiée de "grand progrès", Jehans de Rossillon, entreprit la construction du château vers

1240, il est probablement le personnage du gisant de l'église d'Anost. A sa mort peu après 1279, son frère Eudes de Rossillon, reprit le fief, à la mort de Eudes en 1298, la seigneurie fut partagée entre les enfants de Jehans. Les ducs de Bourgogne pratiquaient, à cette époque, une politique d'acquisition et les enfants de Jehans engagèrent leur part du domaine, entre

1309 et 1321. Puis ce fut la période des calamités, sans seigneur le château périlait, il fut définitivement ruiné par les Armagnacs en 1412.

Les vestiges permettent de comprendre les éléments constitutifs du château, trois tours rondes sont reliées par des courtines. La tour dominant la voie venant d'Autun est adjacente à une tour carrée, qui pourrait être le donjon. Les vestiges les plus spectaculaires forment la tour d'entrée. Un logis de plusieurs pièces est bâti sur le bord de la courtine Sud.

D'importants fossés éloignés de 40 mètres de la construction et un enclos restent une énigme. L'étude de cette partie du site doit se faire en parallèle avec les autres "fossés mystérieux" du Morvan.

Les vestiges encore bien visibles, la qualité de l'environnement, une documentation historique riche en font un

élément remarquable du patrimoine du Morvan, qu'il faut conserver. Le site n'est pas en danger s'il n'y a pas intervention humaine. Intervention sous forme de fouille clandestine qui en déterrants des murs les vouent à une destruction rapide. Ou intervention plus brutale, arrachage des arbres, et nivellement du terrain pour y planter des résineux. L'exploitation de la forêt couvrant le site, sous une forme traditionnelle, peut se faire sans trop de dommage pour les vestiges.

Nous remercions les personnes de l'Association Anost Archéologie qui ont participé à ce travail : M. Jean Liger s'est chargé des documents graphiques architecturaux, M. Jacques Joyeux et M. Robert Téboul ont participé aux relevés des vestiges, M. Louis Febvre m'a fait découvrir le site.



RÉFÉRENCES



- (1). Olivier L., *Le Haut Morvan romain*, Revue Archéologique de l'Est, 4^e supplément, 1983.
- (2). Parain J., *Anost. Forêt de Frêne*, In : Bilan scientifique de la région de Bourgogne, 1995.
- (3). Bulliot J-C., *Le système défensif des Romains dans le pays éduen*, Paris, 1856.
- (4). Rebourg A., *Carte Archéologique de la Gaule*, 71/4, Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, Paris, 1994.
- (5). Baudiau J-F., *Le Morvand*, Nevers, 1866.
- (6). Petit E., *Histoire des ducs de Bourgogne*, Ed. Darantière, Dijon, 1901.
- (7). Richard J., *La controverse sur Girart de Roussillon et les noms de châteaux-forts bourguignons*, Annales de Bourgogne, tome XXI, 1949.
- (8). *Louis René Girart, comte de Vienne*, Ed. Imprimerie moderne, Auxerre, 1946.
- (9). Duby G., *Le Moyen Âge*, 987-1460. *Histoire de France*, Hachette 1987.
- (10). Peincedé J.B., *Inventaire de la Chambre des Comptes de Bourgogne*, Archives Départementales de la Côte d'Or.
- (11). Coulon A., *Inventaire des Sceaux de Bourgogne*, Paris, 1912.
- (12). Parain J., *Le chevalier et le gisant, entre l'histoire et la légende*, MSE, tome LVI, fasc 2, 1997-1998.
- (13). Niaux R., *Notes sur l'histoire d'Anost*, Anost.
- (14). Richard J., *Les ducs de Bourgogne et la formation du duché*, Ed. Slatkine Reprints Genève, 1986.
- (15). Régnier J., *Les Evêques d'Autun*, Ed. Société Eduenne, 1988.
- (16). Mesqui J., *Châteaux forts et fortifications en France*, Flammarion, Paris, 1997.
- (17). Canuet B., *Les mines d'or gauloises du Limousin*, Association Culture et Patrimoine en Limousin, Limoges, 1994.



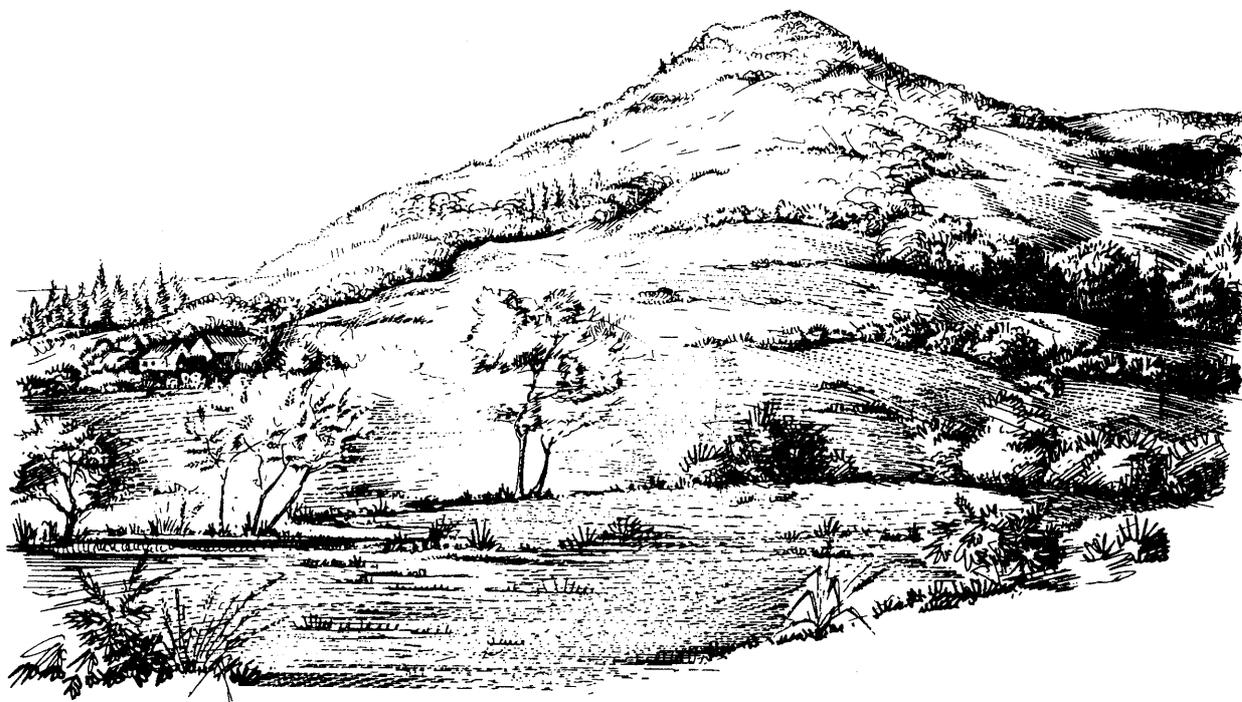


Figure N° 1

Vue d'ensemble du site tel qu'il apparaît en venant d'Autun, au confluent des rivières d'Anost et de Cussy, au sommet le Vieux Château d'Anost, dessin de Jean Liger.

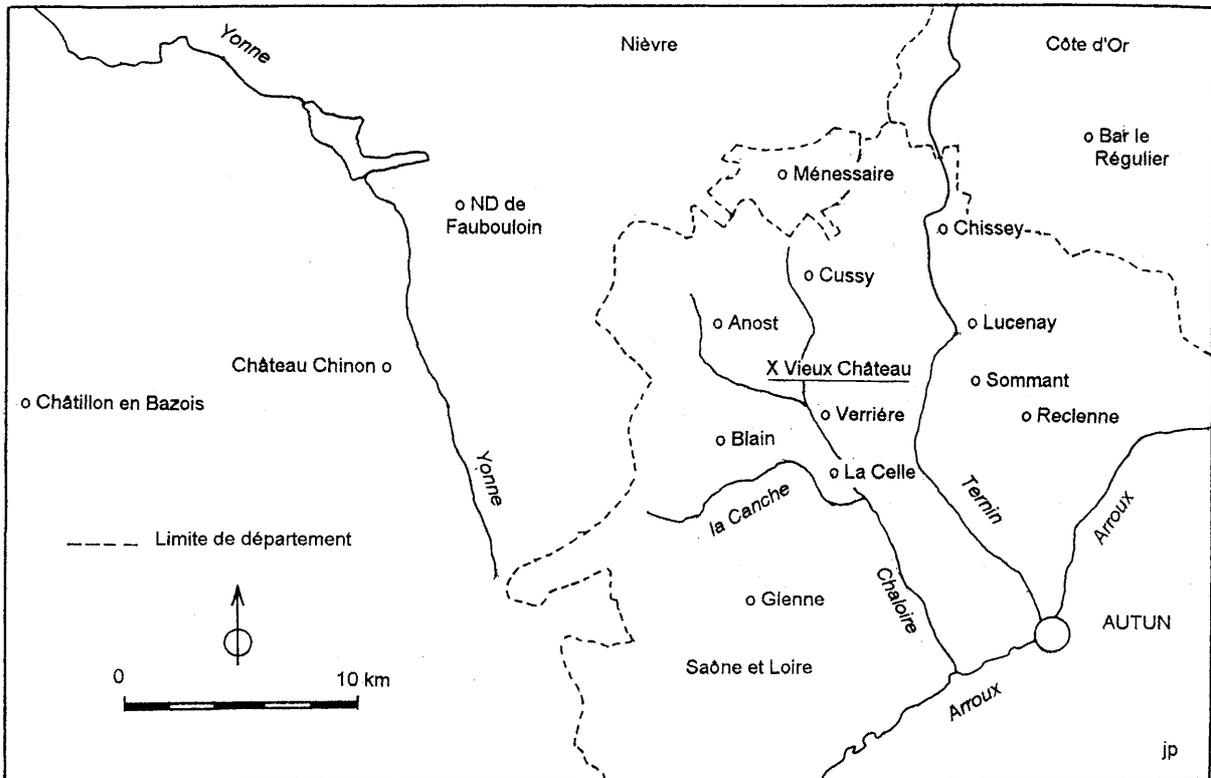


Figure N° 2

Ce croquis donne les villes et villages cités dans le texte, au centre le Vieux Château d'Anost. Les cours d'eau sont représentés, à gauche l'Yonne alimente le bassin de la Seine, à droite les cours d'eau alimentent le bassin de la Loire. La limite entre les départements de la Saône-et-Loire et de la Nièvre, donne ici une image de la séparation entre la Bourgogne et le Nivernais. Ménessaire est une enclave de la Côte d'Or dans la Nièvre. La limite entre le bassin Autunois et les monts du Morvan passe par la Celle et Reclenne. Autour du Vieux Château d'Anost les paroisses d'Anost, Blain, Cussy formaient la seigneurie de Rossillon.



Figure N° 3

A gauche : le sceau de Jehans de Rossillon, attaché à un document de 1279, (ADCO 10 480). La description suivante nous en est donnée. « Sceau rond de 50 mm sur double queue de parchemin. Cire verte. Equestre de droite : heaume cylindrique, l'écu de profil, semble porter un losange », (11)

A droite : lithographie illustrant l'article de César Laviotte. Notice relative à l'une des anciennes tombes en relief de l'église d'Anost, Mémoire de la Société Eduenne, 1844 p. 187.

Ces deux représentations nous montrent un chevalier armé. Image que souhaitait nous donner Jehans de Rossillon.

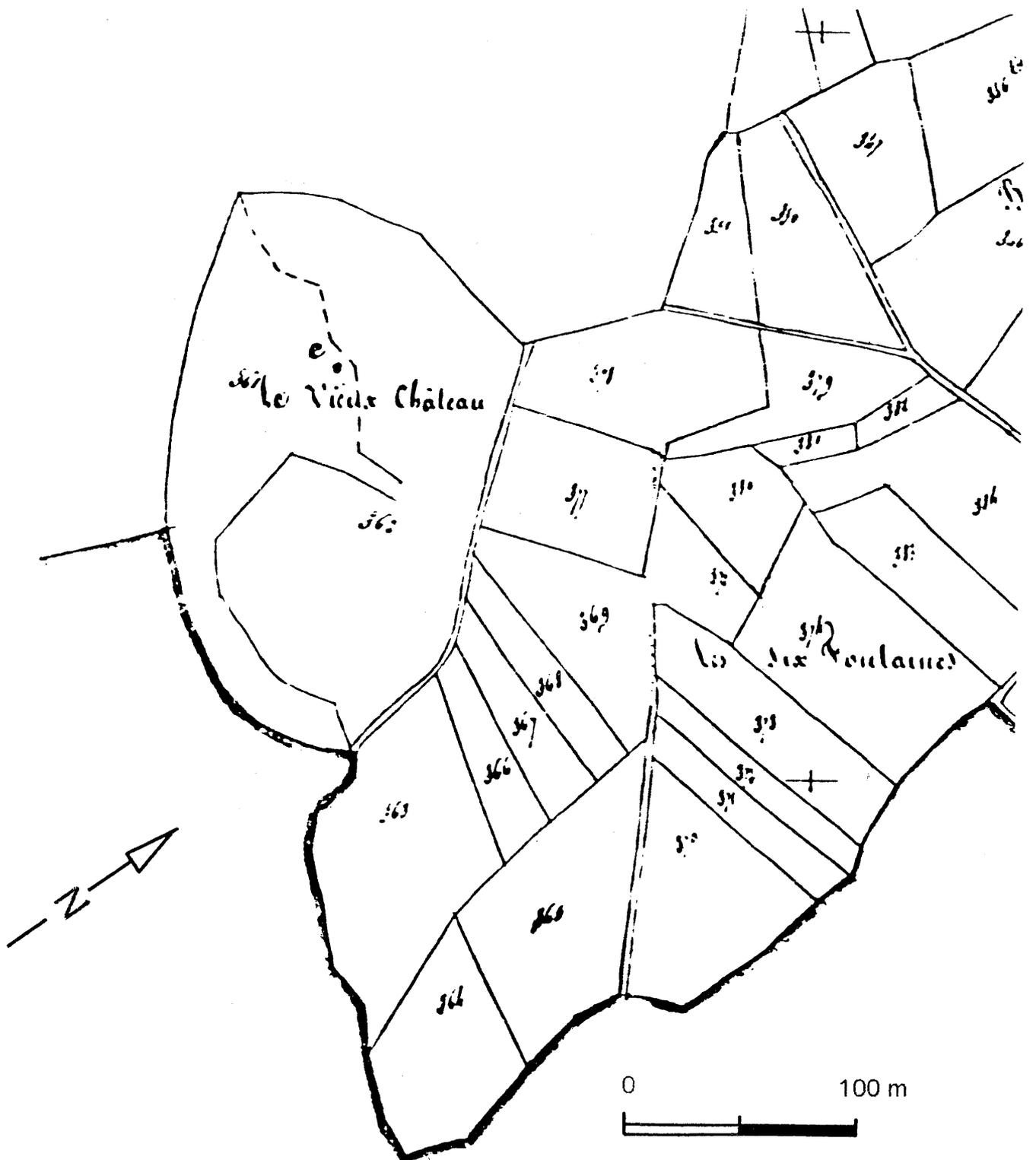


Figure N° 4

Plan du site du Vieux Château, d'après le cadastre de 1827, échelle 1/2500°
 L'enceinte polygonale est encore bien visible sur le terrain.

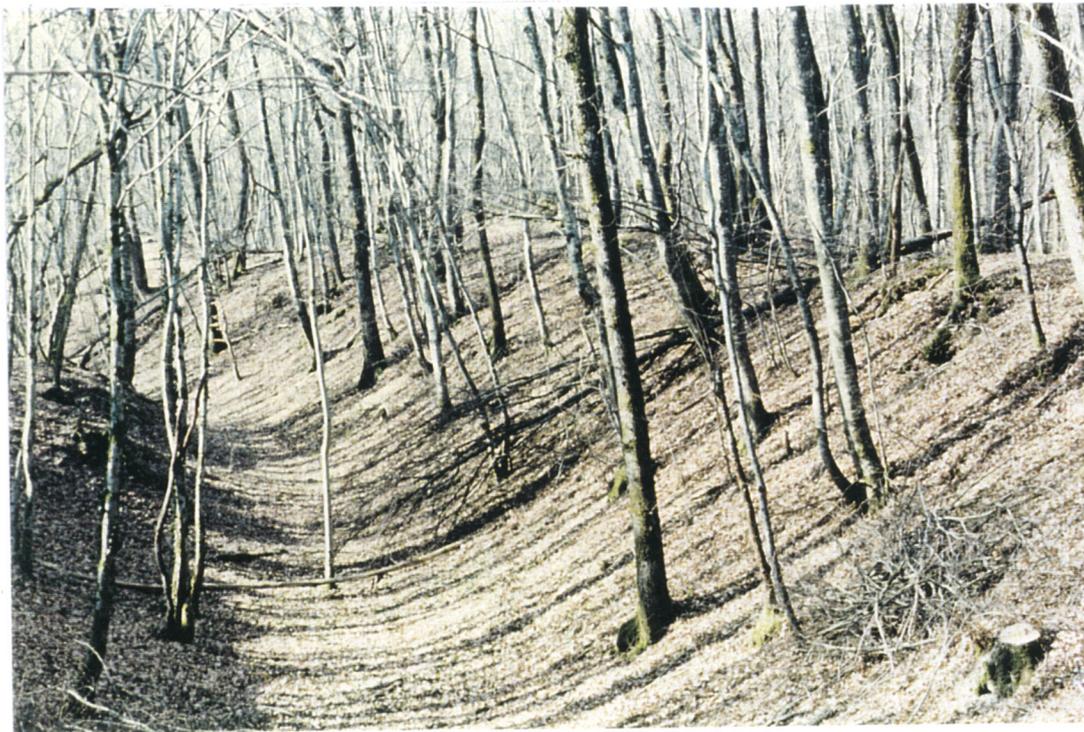


Figure N°5.

En haut: accès actuel vu de l'extérieur, à droite la tour d'entrée.
En bas: vue du fossé.

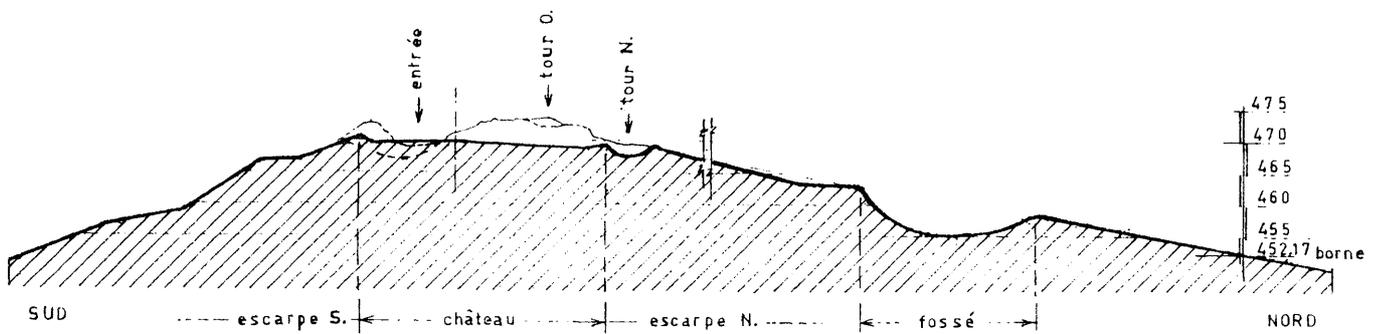
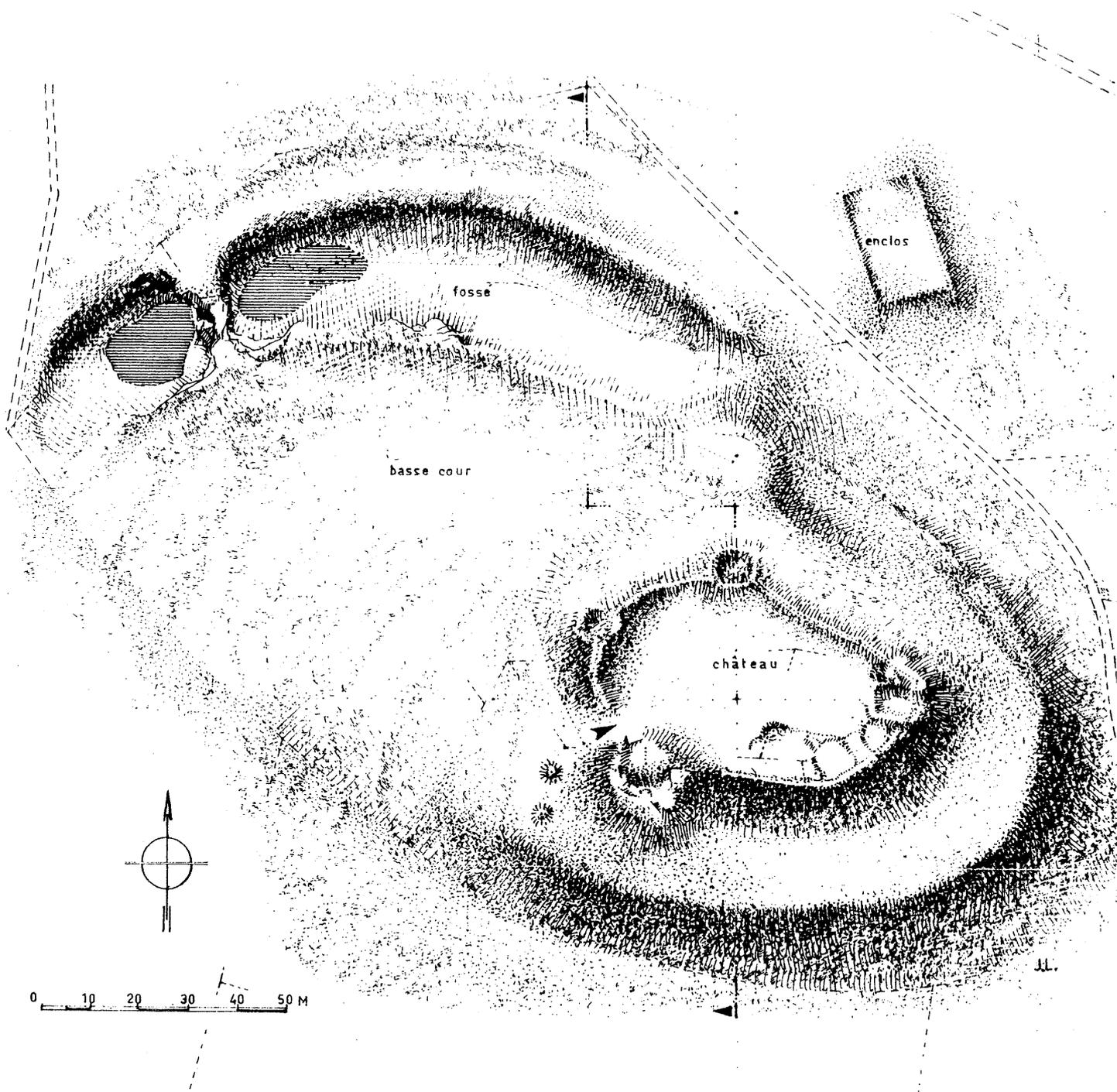


Figure N° 6

La vue de l'ensemble du site montre le château, les fossés et la zone de l'enclos, en bas de la figure, coupe transversale Nord-Sud.

Dessin de M. Jean Liger.

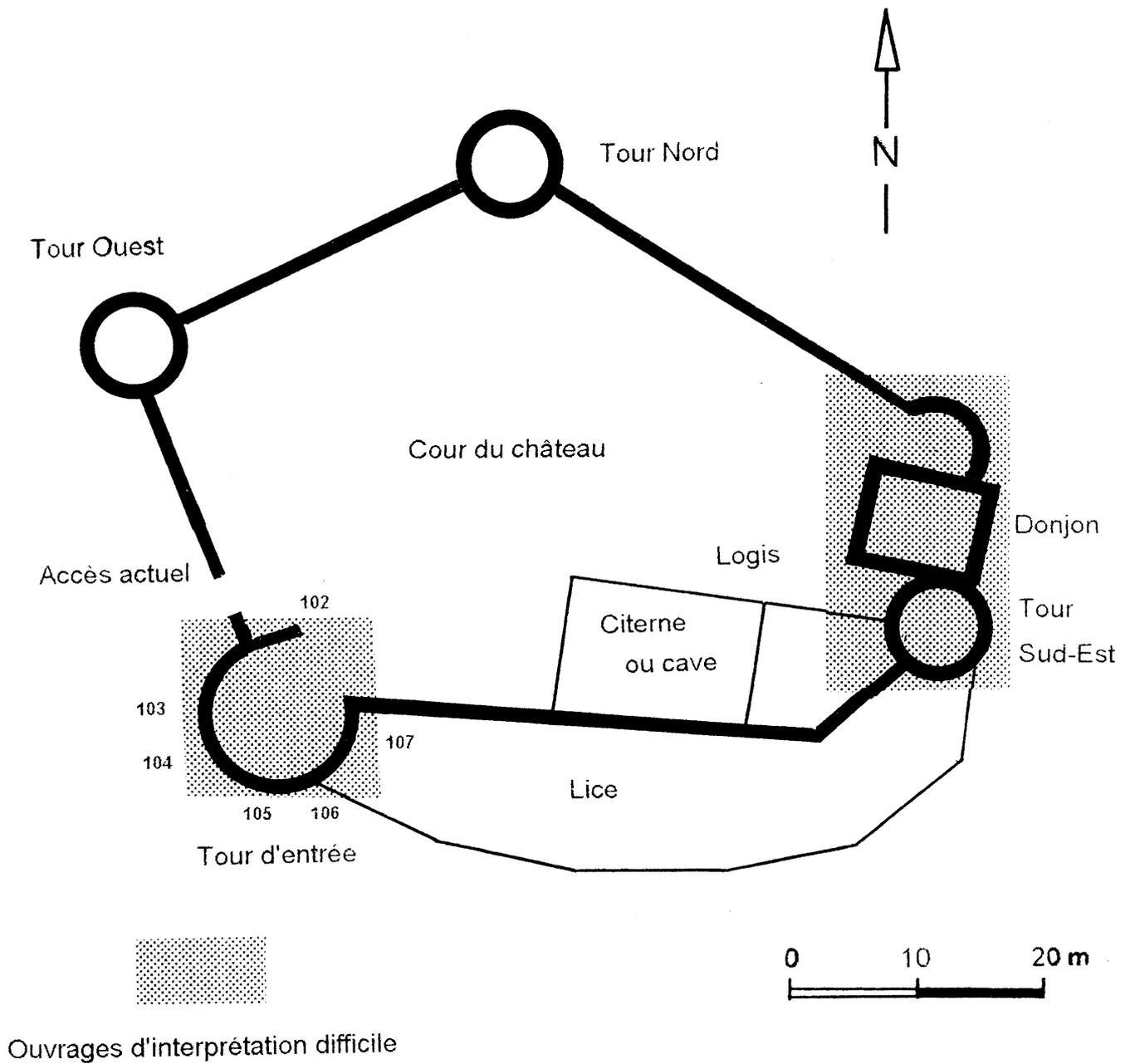
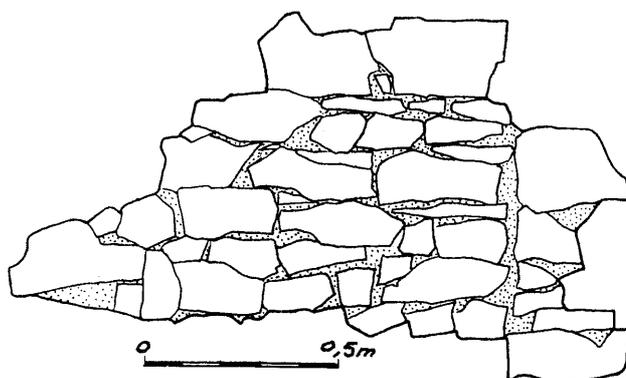


Figure N° 7

Vue schématique du château.
 La figure donne l'emplacement des ouvrages décrits.

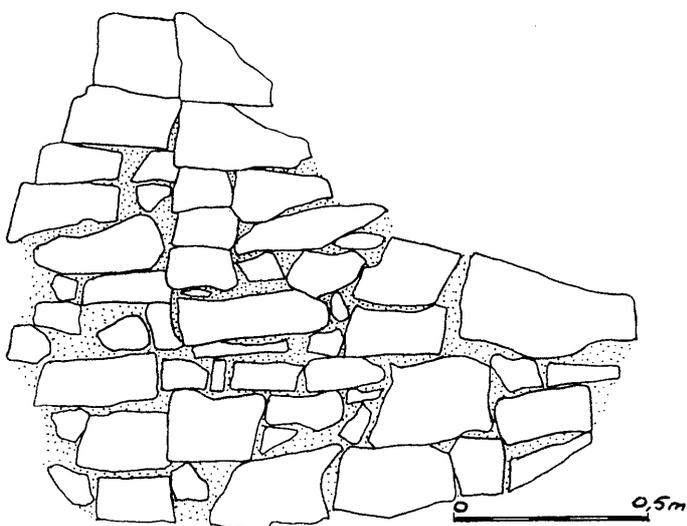
En règle générale les vestiges de maçonnerie qui subsistent sur l'aire du château ont été construits à l'aide de moellons de granite posés en lits horizontaux à bain de mortier de chaux. Les parements qui nous sont parvenus témoignent d'une technique sûre et d'une mise en œuvre soignée. Les ouvrages présentés par les croquis sont localisés dans la tour d'entrée.

façade nord-ouest ⇐ ⇒ façade sud-est



Locus 102 : ouvrage de deux parements en maçonnerie formant en plan un angle légèrement aigu ; l'un des ouvrages se dirige vers la tour nord-ouest

façade est ⇐ ⇒ façade sud



Locus 107 : élévation plein sud de deux parements en maçonnerie formant en plan un angle légèrement aigu.

Figure n° 8 – Croquis des parements